

Membres en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 2 février 2023

--- L'an deux mille vingt-trois le 2 février 2023 à 17h30

Le bureau de la C.C. Jabron-Lure-Vançon-Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil d'Aubignosc, sous la Présidence de Monsieur René AVINENS, Président.

Date de la convocation : 24 janvier 2023

Membres présents : Mmes & MM. AVINENS René, CHADEBEC Brice, COSTE Alain, DAUPHIN Frédéric, DRAC Frédéric, EULOGE Angélique, GENDRON Yannick, HUSER Marc, IZOARD Philippe, PASERO Jean-Noël, VADOT Pierre-Yves.

Absent(s) et excusé(s) : BELLEMAIN Thierry, HEYRIES Patrick, FIGUIERE Nicolas, Jean-Philippe MARTINOD.

DB N°02/2023

OBJET : CHOIX DU FOURNISSEUR D'ENERGIE

--- Monsieur le Président rappelle que, lors du conseil communautaire du 22 Novembre 2022, il avait été décidé de procéder à une consultation des fournisseurs d'électricité.

En effet la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance est concernée par la fin des tarifs réglementés de vente d'Électricité. Ainsi actuellement et ce depuis le 1er Janvier 2021, nos sites ont basculé en contrats sortie de tarif.

Pour rappel ci-dessous un tableau reprenant l'évolution tarifaire entre 2020 et 2023.

Sites	2020 TARIF REGLEMENTE <i>en ht</i>		2022 SORTIE DE TARIF <i>en ht</i>		TARIF 2023 <i>en Ht</i>	
	Abonnement 2020 Tarif réglementé	Tarif KWh 2020 en centimes Tarif réglementé	Abonnement 2022 Sortie de tarif	Tarif KWh 2022 Sortie de tarif en centimes	Abonnement 2022 Sortie de tarif	Tarif KWh 2022 Sortie de tarif en centimes
NRA ZO MONTFORT	11.84	10.47	16.35	13.92	19.06	39.916
CAISSON EQUARISSAGE	13.49	10.47	18.64	13.92	21.31	39.916
CRECHE NOYERS	18.61	10.47	25.61	13.92	28.06	39.916

À titre d'information les frais d'électricité se situent actuellement à près de 6 000€ TTC par an.

Au vu de cette évolution inflationniste et de notre impossibilité de répondre aux conditions permettant d'avoir des tarifs réglementés, nous devons souscrire à une offre de marché classique.

La Communauté de communes a donc sollicité un courtier pour avoir des offres avantageuses des fournisseurs d'électricité et a demandé à EDF de faire une offre.

--- Monsieur le Président précise que la volatilité des prix de l'énergie impose de prendre des décisions rapidement. Les offres présentées par le courtier ce jour nécessitaient une réponse avant 17h et sont donc caduques.

Monsieur le Président présente l'offre EDF :

Sites	EDF (3 ans)	
	Abonnement 2023 HT	Tarif KWh 2023 en centimes HT
NRA ZO MONTFORT	14.57€ HT	28.888 c€HT
CAISSON EQUARISSAGE	16.82€ HT	28.888 c€HT
CRECHE NOYERS	23.57€ HT	28.888 c€HT

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité le bureau :

- **RETIENT** la proposition d'EDF sur une période de 3 ans selon les montants figurant ci-dessus
- **CHARGE** le Président de réaliser les démarches nécessaires à cette opération.

--- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
R. AVINENS

